

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CORNAS

N° del.
79

SEANCE DU : 26 JANVIER 2009

L'an deux mille neuf et le vingt-six janvier,
à 20 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur GINE Elios, Maire.

Nombre		
De conseillers en exercice	De présents	De pouvoir
19	17	1

Date de la convocation 20/01/2009

Date d'affichage 20/01/2009

Objet de la délibération
MARCHES PUBLICS Avis annuel selon l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Etaient présents : GAMONET Laurence, CORRAL Angel, DEVISE Michaël, LAFAGE Stéphane, BONNET Aurélie, LIONNETON Wilfrid, SOUCHE Pascal, DERIVAZ Patrick, TELUOB Jean-Marc, JUGE Olga, PETIT Bernard, HANRIOT Bernard, DELHOMME Bruno, BEAUD Carole, DOREE Albert, TENA Jean-Marie.

Etait excusée : ROSSI Bénédicte.

PIC Christiane avait donné pouvoir à BEAUD Carole.

Monsieur Pascal SOUCHE a été nommé secrétaire.

La commune de CORNAS, en tant qu'acheteur public, doit désormais publier au cours du premier trimestre de chaque année, conformément à l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques.

Selon l'article 1er de l'arrêté susvisé, la liste est limitée aux seuls marchés dont le montant est supérieur à 4 000 Euros H.T..

MARCHES PUBLICS CONCLUS POUR L'ANNEE 2008

Marché de travaux

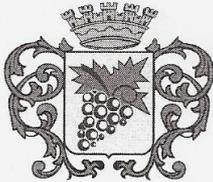
Marché n°	Caractéristiques	Entreprise retenue	MONTANT H.T. en Euros
1	Enfouissement des réseaux secs France Télécom et éclairage public (Chemin de Clarenson)	FORCLUM DROME ARDECHE - EGE 26500 BOURG LES VALENCE	29 180.50

Marché passé en procédure adaptée le 13 mars 2008

Marchés de fournitures

Marché n°	Caractéristiques	Entreprise retenue	MONTANT H.T. en Euros
1	Travaux d'entretien de l'éclairage public et réparation des installations	FORCLUM DROME ARDECHE 26500 BOURG LES VALENCE	Bon de commande ; 45 000 € HT maximum sur 3 ans

Marché passé en procédure adaptée le 30 janvier 2008



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **CORNAS**

SEANCE DU : 26 JANVIER 2009

Nombre		
De conseillers en exercice	De présents	De pouvoir
19	17	1

Date de la convocation
20/01/2009

Date d'affichage
20/01/2009

Objet de la délibération

MARCHES PUBLICS
Avis annuel selon l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques

Marchés de services

Marché n°	Caractéristiques	Entreprise retenue	MONTANT H.T. en Euros
1	Gestion et animation d'un accueil de loisirs	Etablissement Régional LEO LAGRANGE 69627 VILLEURBANNE	2 816.05

Marché passé en procédure adaptée le 22 décembre 2008

Le Conseil Municipal,
Le Maire entendu,
Après en avoir délibéré,

Article unique : décide que la liste des marchés conclus pour l'année 2008 fera l'objet d'un affichage à la porte de la mairie d'une publication dans le journal municipal et d'une transmission au Portail technique et documentaire des inforoutes de l'Ardèche (<http://www.ardeche-net.fr/>).

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE :
30 JAN. 2009

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE
Le /01/2009
A CORNAS,
L'ordonnateur,



Transmis aux services de la
Sous Préfecture de Tournon,
Le 28/01/2009
Le MAIRE E. GINE

LE MAIRE
GINE ELIOS

